



SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VERNHES Gilbert, Maire.

Convocation : 14/11/2023

Étaient présents : Mmes ANDRIEU. CHANUSSOT. CORBIERE. GRIALOU. MASSOUTIER. RIVIERE. Mrs BERMOND. BLANQUET. BRAHMI. D'HOSTINGUE. LAFON. ROQUES. SOULE. VERNHES.

Monsieur Patrice SOULE a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Monsieur le Maire a ouvert la séance et exposé ce qui suit.

- **Projet de réhabilitation de l'ancienne école**

Plusieurs projets sont en discussion. Deux groupes de travail vont être créés afin d'évaluer les possibilités et coûts de ces projets.

- **Végétalisation du village**

Des arbres vont être plantés autour du city park et de l'école.

Deux propositions sont à l'étude une avec des subventions et une autre en achat direct.

- **Travaux d'extension du réseau eaux usées – CET INFRA**

Un appel d'offre va être effectué pour les travaux à venir en vue du nouveau lotissement.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour signer l'appel d'offres.

- **Appel d'offre assurance pour la Côte du Dragon**

Etant dans l'attente du retour de l'assurance, ce point sera abordé lors d'un prochain conseil municipal.

- **Bulletin municipal**

Le bulletin municipal est en préparation et sera distribué en fin d'année.

- **Délibération 2023-20 Objet : Repas communal**

Le Conseil Municipal décide d'organiser un repas communal pour tous les habitants de la commune, qui se déroulera le 21 janvier 2024, à la salle communale.

La mairie règlera les factures d'achat des différentes fournitures, et demandera une participation aux habitants, qui s'inscriront, comme suit :

- 10 € pour les adultes
- 5 € pour les 10 à 16 ans
- Gratuit pour les moins de 10 ans.

Questions diverses

Il est envisagé d'effectuer des travaux dans l'appartement au-dessus de la mairie. Des demandes de devis ont été faites.

La MJC a fait une demande pour pouvoir bénéficier de barnums lors de ses diverses manifestations. Un devis a été signé avec une entreprise pour en commander 6 qui seront mis à la disposition des associations.

Le passage au LED pour l'éclairage public est fait par le SDET, les travaux sont finis et la réception des travaux a été faite. Il n'y a que les candélabres qui ont été pris en charge dans le cadre de la subvention du fonds vert.

Les décorations de Noël ont été installées au sein du village. Il est prévu d'autres lieux pour la décoration de l'année prochaine. Une augmentation du budget décoration pourra être envisagé.

Fin de la réunion à 00 H 00

Le secrétaire de séance



Le Maire

